

**Suivi de la**  
**consommation d'espace**  
**via l'OCS Régionale**

Quels besoins pour la Région de  
mesurer la consommation  
foncière ?



## **Deux rôles clés pour les Régions issus de la loi NOTRe**

- ✓ Garante de la gestion économe de l'espace via le SRADDET
- ✓ Coordination, acquisition et mise à jour des données géographiques  
*Article L.4211-1/13° « La coordination, au moyen d'une plateforme de services numériques qu'elle anime, de l'acquisition et de la mise à jour des données géographiques de référence nécessaires à la description détaillée de son territoire ainsi qu'à l'observation et à l'évaluation de ses politiques territoriales, données dont elle favorise l'accès et la réutilisation »*

## **Mise en place d'une politique de réduction de la consommation foncière en Nouvelle-Aquitaine**

- ✓ Stratégie foncière régionale votée le 25 juin 2018
- ✓ Plénière NeoTerra du 9 juillet 2019
- ✓ SRADDET voté le 16 décembre 2019 (objectif 31 en particulier)

# Politique régionale de réduction de la consommation d'espace



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

## LA STRATÉGIE FONCIÈRE RÉGIONALE

- ✓ Adoptée en séance plénière du 25 juin 2018
- ✓ L'ensemble des documents produits sont disponibles sur le site de la Région  
<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/actions/territoires-faire-region-ensemble/region-acteur-foncier.html#qref>

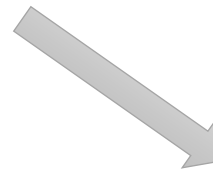
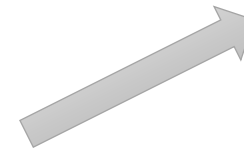
LA STRATÉGIE FONCIÈRE  
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE



### / LES 4 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



**ACTIONS**



Politiques sectorielles




✓ Adoptée en séance plénière du 09 juillet 2019

Néo Terra, articulée autour de grands principes et d'objectifs précis, couvrant 11 ambitions :

1. L'engagement citoyen
2. La transition agroécologique
3. La mutation des entreprises
4. Les mobilités propres
5. Un urbanisme durable et résilient
6. Un nouveau mix énergétique
7. Les traitement des déchets
8. Les préservation de la biodiversité
9. Les préservation des ressource en eau
10. La sanctuarisation des terres agricoles et forestières
11. La Région, une administration exemplaire

**AMBITION**  
**10**

**PRÉSERVER LES TERRES  
AGRICOLES, FORESTIÈRES  
ET NATURELLES**





**Les Engagements**

- de **50 %** de la **consommation globale d'espace**
- **0** **perte nette** de surface en **milieu naturel**
- Conforter la forêt et les zones humides pour la **séquestration de carbone**

**Actions envisagées**

- › **Reconvertir les friches urbaines** pour diminuer l'étalement urbain
- › Soutenir les opérations de **dépollution de friches industrielles**
- › **Gérer durablement la ressource** en bois, diversifier les essences de bois dans les forêts
- › **Accompagner la rénovation des bourgs** et centres villes (plutôt que l'extension périphérique)
- › **Préserver les espaces naturels** soumis à de fortes pressions foncières et touristiques





**LA PLACE DU SRADDET**  
dans l'ordonnancement juridique

**ÉCHELON NATIONAL**

- Règles générales d'aménagement et d'urbanisme et servitudes d'utilité publique
- Loi littoral & Loi montagne
- Orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques
- Orientations fondamentales d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau
- Stratégie bas-carbone
- Opérations d'intérêt national  
Projets d'intérêt général  
Domaine Industriel-portuaire du Verdon (Bordeaux),  
Bordeaux-Euroatlantique
- Projets de localisation grands équipements, infrastructures, activités économiques...  
LN GPSO Bordeaux Toulouse  
LN GPSO Bordeaux Hendaye

**ÉCHELON RÉGIONAL, INTERRÉGIONAL & HYDROGAPHIQUE**

- Charte Parc National  
Pyrénées
- Schéma interrégional d'aménagement et de développement de massif  
Massif Central, Pyrénées
- Document stratégique de façade  
Atlantique
- SDAGE (Objectifs de qualité & quantité des eaux)  
Adour-Garonne, Loire-Bretagne
- PGRI (Objectifs & orientations fondamentales)  
Adour-Garonne, Loire-Bretagne
- SRCE, SRCAE, PRPGD, SRIT et SRI, SRADDT



OBJECTIFS    RÈGLES GÉNÉRALES

- ScoT  
■ PLUi, PLU, CC
- PDU
- PCAET
- Charte PNR

**ÉCHELON COMMUNAL & INTERCOMMUNAL**

voté à la  
séance  
plénière du  
16 déc. 2019

LÉGENDE

■ Respect

■ Compatibilité  
-> la norme inférieure ne doit pas faire obstacle aux orientations générales définies par la norme supérieure

■ Prise en compte  
-> la norme inférieure ne doit pas s'écarter des orientations fondamentales de la norme supérieure sauf, sous contrôle du juge, pour un motif de l'intérêt de l'opération et dans la mesure où cet intérêt est justifié

■ Absorption par le SRADDET



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

RÉDUIRE DE 50 % LA CONSOMMATION D'ESPACE  
À L'ÉCHELLE RÉGIONALE



Le chiffre de **-50 %** est inscrit comme OBJECTIF dans le SRADDET

### Objectif 31

Réduire de 50 %  
le rythme de la  
consommation  
foncière sur le  
territoire régional  
à l'horizon 2030

Tendre, à  
long terme, à  
la neutralité  
foncière





<https://concertations.nouvelle-aquitaine.fr/processes/SRADDET>

Page d'accueil → documents à consulter → documents à télécharger



OCS régional devient l'outil homogène d'observation et de calcul de la consommation foncière à l'échelle régionale

La Région n'impose pas sa méthode. Chaque territoire est libre de mesurer par une méthode objective de son choix sa consommation foncière

A l'échelle régionale, pour mesurer la consommation foncière, tout type d'artificialisation sera retenu

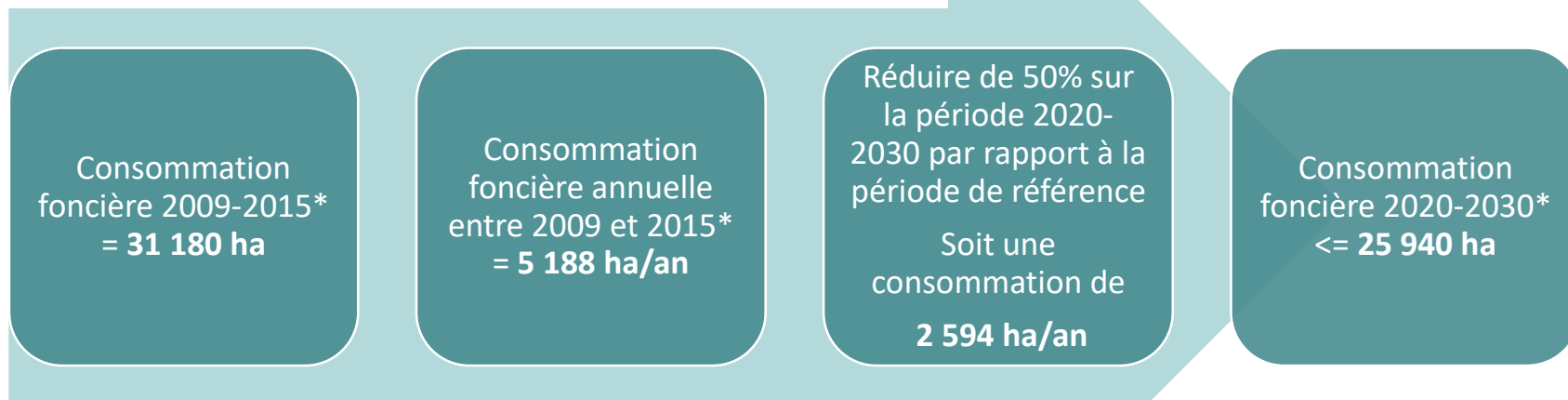
Pour un territoire infrarégional, il sera fait une distinction entre la consommation foncière liée au projet du territoire et celle liée à des projets d'intérêt national



Le chiffre de **-50 %** est inscrit comme **OBJECTIF** dans le SRADDET :

- ✓ La Région utilisera l'OCS régional pour mesurer la consommation foncière à l'échelle régionale
- ✓ A l'échelle régionale et pour mesurer l'atteinte de l'objectif de -50%, tout type d'artificialisation sera retenu
- ✓ La réduction de la consommation foncière à l'échelle régionale sera mesurée par rapport à une période de référence : 2009 à 2015 qui correspond aux 2 millésimes de l'OCS

Concrètement



*\*tout type d'artificialisation*



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

Merci de votre attention